

Tarifs – Propriétaires, exploitants et conducteurs de véhicules lourds

En vigueur du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019
(Indexation au 1^{er} avril de chaque année)

Type de demande	Tarif
<ul style="list-style-type: none"> - Inscription (NIR) ou mise à jour au Registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds : <ul style="list-style-type: none"> ↳ 1 ou 2 véhicules (motorisés et remorques) ↳ 3 véhicules ou plus (motorisés et remorques) <p>*Économisez 5\$ en effectuant votre inscription ou mise à jour par Internet</p>	<p>69,50 \$ 140 \$</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Autorisation de céder ou d'aliéner des véhicules lourds - Demande de mainlevée de la saisie d'un véhicule 	101 \$
<ul style="list-style-type: none"> - Réévaluation de la cote - Modification d'une condition ou d'une interdiction 	101 \$ par NIR/client
<ul style="list-style-type: none"> - Demande interlocutoire ou incidente (permission de révision d'une décision, demande d'être relevé du défaut, etc.) 	52 \$
<ul style="list-style-type: none"> - Cessation d'activités au Registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds 	Sans frais

Modes de paiement
<p>Le montant total est payable par les modes de paiement suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - carte de crédit (VISA, MasterCard ou American Express) - chèque personnel ou mandat poste (à l'ordre du ministre des Finances) - carte de débit ou argent comptant (au comptoir seulement)